Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Cible 3.4: D'ici 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

Indicateur 3.4.2: Taux de mortalité par suicide

Information institutionnelle

Organisation(s):

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Processus de recouvrement :

L' OMS mène un processus formel de consultation des pays avant de publier ses estimations des causes de décès.

Compilateurs de données

OMS